



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

subventions

Question écrite n° 63565

Texte de la question

M. Yannick Moreau interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur les différentes subventions attribuées à l'ONG « Greenpeace ». La presse s'est récemment fait l'écho d'une faute de gestion ayant entraîné la perte d'environ 3,8 millions d'euros. Il souhaite connaître le montant total des différentes subventions allouées à cette organisation et si le Gouvernement envisage de les maintenir dans ces montants.

Texte de la réponse

L'organisation à but non lucratif Greenpeace international, basée à Amsterdam, a effectivement annoncé avoir subi une perte de 3,8 millions d'euros sur le marché des taux de change. Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) n'accorde aucune subvention et n'entretient aucun lien financier avec cette organisation.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63565

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 septembre 2014](#), page 7525

Réponse publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8247